



CHIROPTÈRES ET SITES MILITAIRES

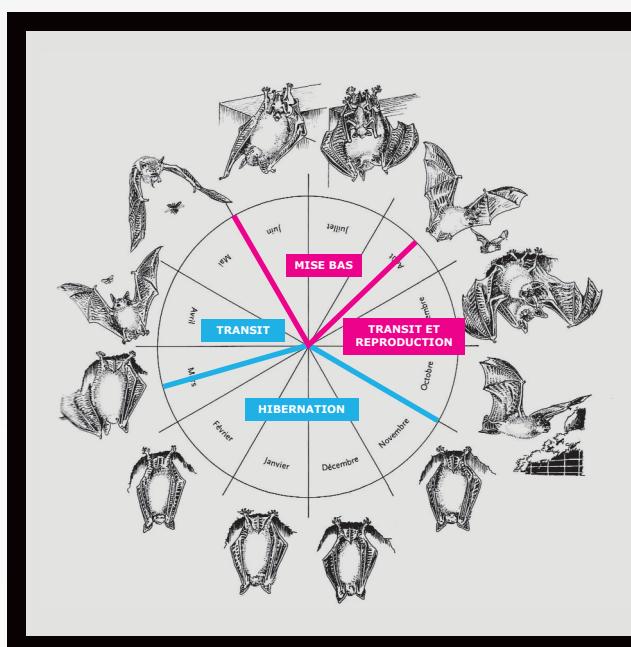
CONNAISSANCE ET PROTECTION



LES CHAUVES-SOURIS

- Seuls mammifères à vol actif ;
- 34 espèces présentes en France métropolitaine ;
- Insectivores (quelques cas de poissons ou oiseaux) ;
- 1 seul petit par an, peu prolifique.

Toutes les espèces sont protégées ainsi que leurs aires de reproduction et de repos par l'arrêté ministériel du 23 avril 2007.



UN CYCLE BIOLOGIQUE CARACTÉRISTIQUE

Importance des bâtiments, cavités souterraines, arbres, ponts, tunnels... comme gîtes (pour la mise- bas, le transit, la reproduction et l'hibernation).

Importance des zones humides, forêts, lisières, haies... comme terrains de chasse (pour l'alimentation des adultes et des jeunes).

QUELLES SONT LES MENACES POUR LES POPULATIONS DE CHIROPTÈRES ?

- La disparition des gîtes (fermetures inadaptées en cavités souterraines ou bâti, ponts inaccessibles...) ;
- La transformation du domaine vital et la fragmentation du paysage (routes de vol et terrains de chasse modifiés par la disparition des haies, destruction des zones humides, déboisement, infrastructures) ;
- Le dérangement ;
- Les substances chimiques...



L'IMPORTANCE DES SITES MILITAIRES POUR CETTE ESPÈCE

Les sites militaires sont utilisés comme....

- **Gîtes d'hiver** (pour les parties souterraines) ou d'été (pour les parties épigées), voire de transit, en fonction du secteur et de l'ouvrage ;
- **Zones de chasse** : boisements, prairies.

ZOOM , DEUX ESPÈCES EMBLÉMATIQUES DES SITES MILITAIRES

LA BARBASTELLE D'EUROPE

Cette chauve-souris au pelage sombre peut exploiter les ouvrages militaires durant l'hiver. Son milieu de chasse est caractérisé par un milieu forestier ou de lisières.


© M. SOL


LE GRAND RHINOLOPHE

L'hiver, il peut être trouvé dans les ouvrages militaires, où il se tient suspendu, enveloppé dans ses ailes. Pour la mise-bas, il affectionne les sites qui offrent une température élevée. Son milieu de chasse est constitué de milieux semi-ouverts (arbustifs ou forestiers clairsemés) et les boisements. Les haies sont d'une grande importance pour le guider.

© M. SOL

Pourquoi les sites militaires sont-ils des sites privilégiés ?

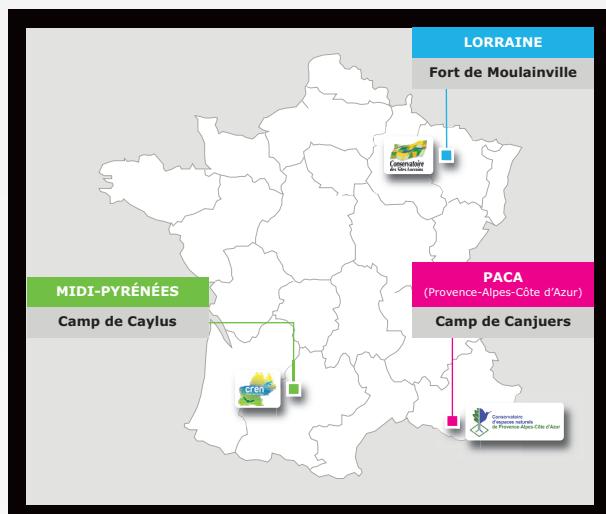
- Murs épais et isolants, ouvertures restreintes = Stabilité thermique et hygrométrique, obscurité ;
- Sites peu fréquentés, difficiles d'accès, voire interdits au public = Calme ;
- **Architecture des forts = diversité d'habitats depuis les parties souterraines jusqu'aux parties épigées ;**
- Non utilisation de certains secteurs = préservation des terrains de chasse.

LES SITES MILITAIRES OFFRENT UNE DIVERSITÉ D'HABITATS

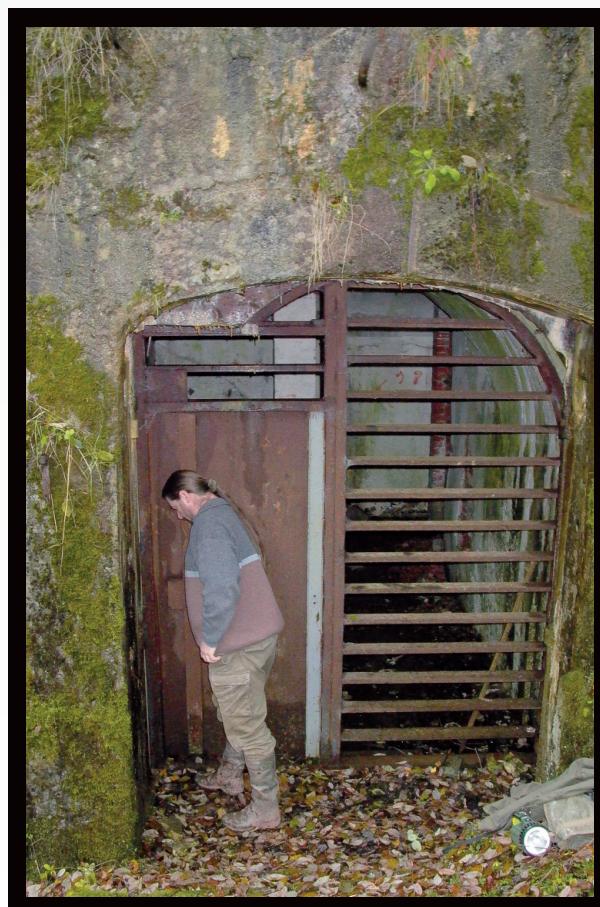
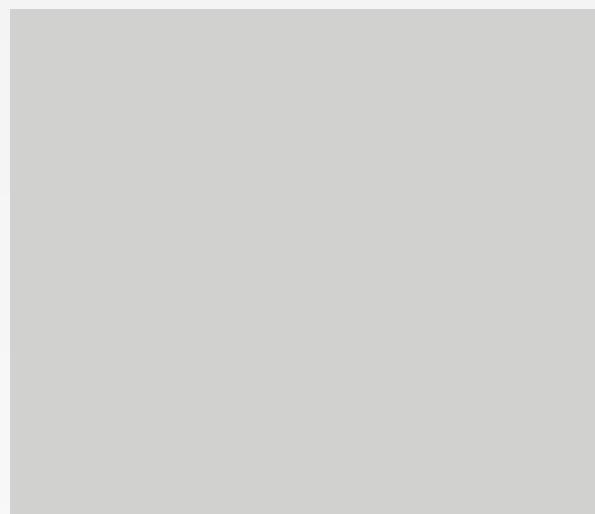
Les parties épigées sont utilisées en été pour la mise-bas ou le transit car elles offrent une température élevée, tandis que les parties souterraines sont occupées lors de l'hibernation dues à leur humidité importante et une température stable, sans compter les milieux préservés alentour (boisements, haies, zones humides...) qui constituent des terrains de chasse idéaux.



QUELQUES SITES MILITAIRES EN FRANCE › TÉMOIGNAGES

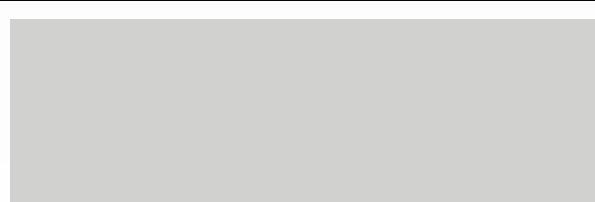


© DR



ZOOM › LORRAINE (FORT DE MOULAINVILLE)

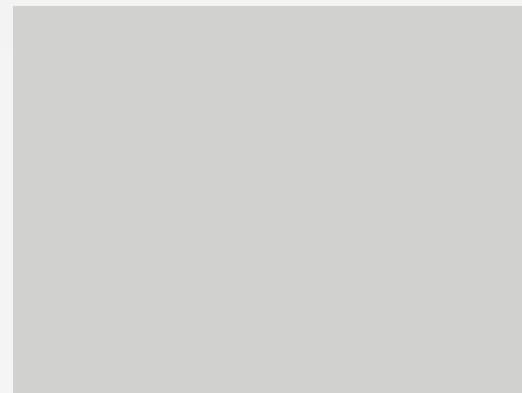
- Historique :** Le fort de Moulainville a été sécurisé dans le cadre d'un programme transfrontalier pour la protection des chauves-souris (LIFE Nature 95/D/A22/EU/00045). Une Autorisation d'Occupation Temporaire a été accordée au Conservatoire régional des espaces naturels de Lorraine. Les suivis sont réalisés par la CPEPESC-Lorraine (Commission de Protection des Eaux, du Patrimoine, de l'Environnement, du Sous-sol et des Chiroptères de Lorraine).
- Espèces principales :** Grand Rhinolophe.
- Collaboration :** Protection et suivi.
- Aménagements effectués :** Mise en sécurité de toutes les entrées (pose de barreaux) et mise en place d'une porte pour effectuer le suivi.





Phosphatière Itardies

© DEN MIDI-PYRÉNÉES



ZOOM > MIDI PYRÉNÉES (CAMP MILITAIRE DE CAYLUS)

- Historique :** Le Camp de Caylus s'étend sur environ 5000 ha de causse calcaire, en partie boisé. Il renferme une dizaine de gisements de phosphates et plus de 80 bergeries. Ces gîtes artificiels désormais abandonnés accueillent aujourd'hui une diversité de 14 espèces de chauves-souris. On les trouve principalement en reproduction dans les granges et en hibernation ou période de transit, dans les phosphatières. Le site représente aussi un terrain de chasse de qualité.
- Espèces principales :** Petit et Grand rhinolophe, Grand murin et Sérotine commune se retrouvent en hibernation dans les cavités. Le Petit rhinolophe est connu en reproduction dans le bâti. Un cortège d'espèces sylvicoles remarquables (Murin de Bechstein, Barbastelle d'Europe, Noctule de Leisler, Murin à oreilles échancrées Murin d'Alcathoé) est bien représenté.
- Collaboration :** Inventaires des sites hypogés et épigés en 2010, prise en compte des chauves-souris dans le plan de gestion, avec de nombreuses propositions d'actions en leur faveur.
- Aménagements prévus :** 1 - Restauration de toitures de bergeries et prise en compte des colonies de reproduction déjà connues. 2 - Non utilisation des phosphatières pour les exercices militaires et mise en ex-clos de ces dernières pour la sécurité humaine, mais aussi pour la tranquillité des chauves-souris. 3 - Améliorations des connaissances d'autres phosphatières présentes sur le site encore non prospectées.

Restauration en faveur des Chiroptères d'un puits circulaire couvert avec un système de récupération d'eau au hameau de la Grande Nougrière



© D. ROMBAUT

ZOOM > PACA (CAMP MILITAIRE DE CANJUERS)

- Historique :** des inventaires de chauves-souris ont lieu dans le cadre d'un partenariat entre le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur (PACA) et le Camp militaire de Canjuers, depuis 1996.
- Espèces principales :** Petit rhinolophe, Grand rhinolophe.
- Collaboration :** La mise en place d'un réseau de gîtes des Chauves-souris en bâtiments est engagée, permettant la préservation d'une entité écologique, culturelle et historique.
- Aménagements effectués :** en 2010, aménagement de gîtes dans les bâtiments des fermes de Sauvechane et de Préfagoux et la restauration d'une cuve à eau circulaire au hameau de la Grande Nougrière. Les premiers travaux ont été réalisés en partenariat avec l'ARP (association Apprentissage, rencontre et patrimoine) qui a apporté sa compétence technique sur la restauration du petit patrimoine bâti.



DES CONSEILS AUX GESTIONNAIRES ET UTILISATEURS DES SITES

ÉVITER LE DÉRANGEMENT DES COLONIES...

- Ne pas fréquenter les sites à enjeux lors de leur période de présence
- Les perturbations externes peuvent leur être fatales notamment lors de l'hibernation.
Des travaux d'aménagements pour leur protection peuvent être conseillés, tout en respectant les sites.

AVANT TOUS TRAVAUX, PROJETS, COT*, AOT OU VENTE...**

- Consultez un spécialiste qui pourra repérer les colonies et proposer des préconisations et recommandations.
- Une clause informative sur la présence de ces espèces pourrait être insérée dans l'acte de vente ou le contrat.

Les sites militaires sont également utilisés comme terrains de chasse par les Chauves-souris, des **PRÉCONISATIONS DE GESTION** peuvent être proposées.

INITIER DES PARTENARIATS

- Se rapprocher des spécialistes (coordonnées des chiroptérologues en région sur www.plan-actions-chiropteres.fr/Les-acteurs-au-niveau-regional) ;
- Faciliter l'entrée des chiroptérologues et permettre l'inventaire des Chiroptères au sein des sites militaires pour l'amélioration des connaissances ;
- Participer à une formation sur les Chiroptères ;
- Participer à la préservation des espèces en mobilisant des financements sur ces actions ;
- Prendre en compte la biodiversité dans les Autorisations d'Occupation Temporaire.

* COT : Convention d'occupation temporaire

** AOT : Autorisation d'occupation temporaire



LE PLAN NATIONAL D'ACTIONS EN FAVEUR DES CHIROPTÈRES

Mis en place par le MEDDTL, piloté par la DREAL Franche-Comté et animé par la Fédération des Conservatoires d'Espaces Naturels, le plan a débuté en 2009 et s'achèvera en 2013.

Le but de ce programme est la protection et la conservation des 34 espèces de chauves-souris que la France métropolitaine héberge. Au cours de ces 5 années, 26 actions sont à mettre en place afin d'améliorer les connaissances sur les populations par un suivi cohérent, de protéger les espèces et les habitats par des mesures favorables, et d'informer les acteurs concernés et sensibiliser le public.

Un site internet est dédié à ce programme :
www.plan-actions-chiropteres.fr/

Ce plan est décliné dans chaque région avec un animateur référent (Coordonnées sur www.plan-actions-chiropteres.fr/Carte-de-France).

POUR ALLER PLUS LOIN

- Les plans nationaux d'actions en faveur des espèces menacées :
<http://www.developpement-durable.gouv.fr> ;
- «Les Chauves-souris de France, Belgique, Luxembourg et Suisse»
Laurent Arthur et Michèle Lemaire - Editions Biotope, 2010 ;
- «Connaître et protéger les chauves-souris de Lorraine»
Ouvrage collectif de la CPEPESC Lorraine - Editions Ciconia, 2009 ;
- Les Chauves-souris hôtes des anciens ouvrages militaires - Connaissance et protection - 2011 - CPEPESC Lorraine - Plaquette - téléchargeable sur :
www.plan-actions-chiropteres.fr/Bibliographie-et-telechargements

Cette fiche a été élaborée dans le cadre du Plan national d'actions chiroptères, et ce grâce au partenariat avec le ministère de la Défense et des Anciens combattants et l'ensemble du réseau des chiroptérologues.

CONTACTS

Ministère de la Défense et des Anciens combattants - SGA/DMPA
Bureau environnement
→ Muriel Glover > muriel.glover@defense.gouv.fr

**Fédération des conservatoires d'espaces naturels
(Plan national d'actions chiroptères)**
→ Audrey Tapiero > audrey.tapiero@enf-conservatoires.org

Directeur artistique / Graphiste > © Pascal Ilic - SGA/Com
Maquettiste graphiste > Pascale Varache - SGA/Com
Photos en couverture > © J.C. Sempier / © A. Tapiero / © M. Sol / © F. Schwaab





Pour une Défense d'avance